

JURA Grogne

Les agriculteurs du département se mobilisent contre le Ceta

L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada cristallise les tensions dans le monde agricole. Les organisations syndicales sont vent debout.

Ils disent « c'est assez ». Hasard du calendrier, deux des principaux syndicats agricoles jurais organisent cette semaine, plusieurs actions pour protester contre l'accord économique et commercial global (AECG) – Ceta en anglais –, accord de libre-échange conclu entre l'Union européenne et le Canada (lire par ailleurs).

La Confédération paysanne a invité, ce lundi 21 octobre, les parlementaires du Jura à une rencontre autour de cet accord au Fied. Danielle Brulebois, députée LREM et Marie-Christine Chauvin, sénatrice LR ont répondu présentes à l'invitation.

Les détracteurs de l'accord, agriculteurs et écologistes notamment, s'inquiètent des retombées pour l'agriculture hexagonale, des risques pour la filière bovine et des méfaits environnementaux.

« Nous pouvons organiser la filière française »

« Le problème de cet accord, résume Nicolas Girod, porte-parole national de la Confédération paysanne et éleveur en lait à comté, est qu'il va provoquer une guerre des prix. Cela va donner le niveau de base sur lequel va être indexé tout le reste. Et cela risque d'entraîner une production, notamment de viande bovine, qui va tirer les coûts, sociaux, environnementaux, qualitatifs, vers le bas. »

« Est-ce que nous avons besoin de cette viande-là ? s'interroge-t-il. Nous pouvons organiser la filière française pour répondre à la de-



Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne a rencontré Danielle Brulebois, députée LREM et Marie-Christine Chauvin, sénatrice LR au Fied, dans une exploitation de production de lait à comté.

Photo Progrès/Renaud LAMBOLEZ

mande locale. Pourquoi ne pas réformer la PAC en ce sens ? La consommation locale et de qualité est une demande sociétale. Il faut s'extraire de cette concurrence mondiale. »

Distorsion de concurrence

Pour la FDSEA, cet accord de libre-échange pose aussi problème. « Il y a distorsion de concurrence », assure Étienne Rougeaux, le directeur du syndicat dans le Jura. « Comment garantir que ce qui va arriver en France sera bien produit selon les normes européennes, sans farine animale par exemple ? N'importons pas une agriculture dont nous ne voulons pas », poursuit-il. Il marque cependant une différence avec la Confédération paysanne : « Nous estimons que l'agriculture française, pour garder ses paysans, doit continuer à être exportatrice et ne pas se concentrer uniquement sur des productions consommées localement. »

Renaud LAMBOLEZ

Un accord controversé

Concrètement, le Ceta supprime les droits de douane sur 98 % des produits échangés entre les deux zones : UE (510 millions de personnes) et Canada (35 millions). Il élargit certains services à la concurrence et renforce la coopération en matière réglementaire. Il permet aussi la reconnaissance au Canada de 145 produits d'origine géographique protégée (AOP), dont 42 françaises (roquefort, saint-nectaire, etc.). L'agriculture canadienne gagne à l'inverse un accès accru au marché européen. Le Ceta a été approuvé par le Parlement européen en février 2017. Il est entré pour partie en vigueur de manière provisoire il y a bientôt deux ans. Pour être définitivement reconnu, le traité doit être validé par les 38 assemblées nationales et régionales d'Europe. Treize États, dont l'Espagne et le Royaume-Uni, l'ont déjà ratifié. En France, son examen par les sénateurs n'est pas encore programmé.

« Nous ne savons pas quand est-ce qu'il va arriver, assure Marie-Christine Chauvin, sénatrice LR du Jura et contre l'accord. Il est très pénalisant pour l'agriculture française. Nous ne pouvons pas l'accepter tel qu'il est écrit. » « Mieux vaut un accord imparfait que pas d'accord, répond Danielle Brulebois, députée LREM du Jura. Le Ceta, qui est déjà appliqué en ce moment, n'est pas à l'origine de tous les maux de l'agriculture française. Il faut réussir à s'organiser en circuits courts comme peut l'avoir fait le comté. Nous avons mis les acteurs de l'agriculture et de la grande distribution autour de la table pour mettre en place de contractualisations garantissant de meilleurs revenus aux producteurs ».

PLUSIEURS ACTIONS CETTE SEMAINE



En octobre, les agriculteurs ont organisé une opération escargot sur les grands axes du Jura. Archives Progrès/R. LAMBOLEZ

■ Au secours du lait cru

Après avoir invité les parlementaires à débattre du Ceta lundi 21 octobre, la Confédération paysanne organise une deuxième opération de sensibilisation ce jeudi 24 et vendredi 25 octobre sur les marchés de Saint-Claude, Lons-le-Saunier et Dole. L'objectif, cette fois, est de défendre le lait cru contre qui, selon le syndicat, les attaques se sont multipliées ces derniers temps. Des dégustations vont être organisées. « Arrêtés préfectoraux contre le lait cru en Savoie pour les enfants de 0 à 5 ans, communication désavantageuse à son propos par le gouvernement... le lait cru a connu cet été des attaques infondées ne prenant pas en compte ses bénéfices pour la santé et son importance dans notre gastronomie », indique le syndicat dans un communiqué. « Ne laissons pas les

attaques contre le lait cru se multiplier. Nous ne voulons pas d'un monde où tout est stérilisé et standardisé ! »

■ La FDSEA donne de la couleur à la préfecture

Côté FDSEA, le Ceta, la surtransposition des normes et l'agribashing sont au centre des revendications. Une opération est prévue à 11 heures mardi 22 octobre à la préfecture de Lons-le-Saunier. Cette dernière va être bâchée en rose. À travers la France, le syndicat entend maintenir la pression sur le gouvernement. « C'est un clin d'œil à Octobre rose, explique Étienne Rougeaux, directeur de la FDSEA. Nous avons voulu une opération la plus calme, la plus propre et la plus respectueuse possible. Nous voulons donner une image sympathique mais ferme vis-à-vis du gouvernement ».